



ᓄᓇᓂᓪᓗ ᓄᓇᓂᓪᓗ
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

Le président de l'Assemblée législative annonce la nomination des membres de la Commission indépendante chargée d'examiner les indemnités, les allocations, les frais et les avantages devant être versés aux députés

IQALUIT, Nunavut (le 24 septembre 2018) – L'honorable Joe Enook, président de l'Assemblée législative du Nunavut, a annoncé aujourd'hui la nomination des membres de la Commission indépendante chargée d'examiner les indemnités, les allocations, les frais et les avantages devant être versés aux députés. L'article 37 de la *Loi sur l'Assemblée législative et le conseil exécutif* prévoit la création d'une telle commission.

L'honorable juge Earl Johnson présidera la commission. La carrière juridique du juge Johnson dans le Nord a débuté en 1974. Il a été nommé conseiller de la reine en 1992, et a siégé à la Cour de justice du Nunavut de 2002 jusqu'au moment de sa retraite de juge à temps plein en 2016. Il est actuellement juge adjoint à la Cour de justice du Nunavut.

Mme Nancy Karetak-Lindell a été députée du Nunavut à la Chambre des communes de 1997 à 2008 et présidente du Conseil circumpolaire inuit (Canada) de 2016 à 2018. Mme Karetak-Lindell a occupé plusieurs postes de direction à Arviat, tout en desservant la collectivité dans divers rôles. Elle est actuellement membre du conseil d'administration de Savoir polaire Canada.

M. Keith Peterson a été député de Cambridge Bay à l'Assemblée législative du Nunavut de 2004 jusqu'à sa retraite en 2017. M. Peterson a la distinction d'avoir occupé le plus longtemps le poste de ministre des Finances du Nunavut. Il a également été titulaire d'autres portefeuilles ministériels pendant sa carrière de député, notamment les postes de ministre de la Santé, de ministre de la Justice et de ministre responsable des Institutions démocratiques. Avant d'être élu à l'Assemblée législative, M. Peterson a été maire de Cambridge Bay et secrétaire-trésorier de la *Kitikmeot Corporation*.

M. Ronnie Campbell a occupé un poste de vérificateur général adjoint du Canada de 2003 jusqu'au moment de sa retraite en 2015. À ce titre, il était responsable des audits du bureau du vérificateur général auprès du gouvernement du Nunavut. Avant de se joindre au bureau du vérificateur général en 1985, M. Campbell a vécu et travaillé dans plusieurs collectivités du Nunavut à titre de gérant pour le compte de la Compagnie de la Baie d'Hudson. M. Campbell est actuellement membre du conseil d'administration de la Société d'énergie Qulliq.

« Comme je l'ai déjà mentionné en chambre plus tôt cette année, l'un des objectifs de la commission sera de formuler des recommandations concernant la mise en place de modalités pratiques et économiques afin de rendre notre institution plus accueillante pour les députés ayant des charges de famille. Je suis convaincu que les membres de la commission, qui ont tous mené des carrières remarquables au sein de l'administration publique, apporteront une contribution précieuse dans le cadre des travaux de la commission », a déclaré le président de l'Assemblée, Joe Enook.

La *Loi sur l'Assemblée législative et le conseil exécutif* stipule que le rapport de la commission indépendante doit être déposé à l'Assemblée législative par le président.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :
John Quirke, greffier de l'Assemblée législative
Tél. : (867) 975-5000